



## AVENANT N° 12

**FLA 004/ICSP/ARDIL/AS/2019 – (Accord Initial)**

**ENTRE**

**LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)**

**ET**

**Action Recherche pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL)**

**RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ASSISTANCE  
ALIMENTAIRE DANS LA REGION DE TOMBOUCTOU**

### **1. Objectif de l'avenant**

Le présent Avenant est établi dans le but de prendre en compte **732** personnes déplacées (61 ménages IDPs ainsi que 61 ménages vulnérables communautés hôtes dans la commune de Soboundou dans le programme d'assistance alimentaire inconditionnelle à compter d'avril 2020 dans le cercle de Niafunke, Région de Tombouctou.

### **2. Durée de l'accord**

Cet avenant prend effet à compter du 1er avril et le restera jusqu'au 31 mai 2020 à moins qu'il ne soit résilié plus tôt conformément à l'article 17 des Conditions générales de l'Accord Initial.

### **3. Nombre de bénéficiaires, Modalité de transfert et tonnage à distribuer**

L'avenant N°09 signé le 14 janvier 2020, prévoyait d'assister **20,280 personnes** (3,380 ménages) à travers la distribution de bons d'achats pour un montant total de **404 786 250 XOF** comme valeur des bons à transférer.

L'avenant N°10 signé le 02 mars 2020, prévoyait d'assister **2,160 personnes vulnérables** (360 ménages) dans la commune de Léré à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 35 000 XOF par ménages pour un montant de **37 800 000 XOF** comme valeur des bons à distribuer pour une période de 3 mois (mars-avril-mai).

L'avenant N°11 signé le 06 avril, prévoit de renforcer les mesures préventives contre le COVID sur 7 sites de distributions à travers la mise en place d'un personnel de santé et du Développement social, des kits d'hygiène, du matériel de protection et l'impression des posters pour un coût opérationnel de **2 102 000 XOF** et d'assister **2,178 personnes vulnérables** (363 ménages) dans la commune de Léré à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 35 000 XOF par ménages pour un montant de **38 115 000 XOF** comme valeur des bons à distribuer pour une période de 2 mois (avril-mai).



Avec ce présent avenant, **732** personnes déplacées dans la commune de Soboundou à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 35 000 XOF par ménage pour un montant de **6 405 000 XOF** comme valeur des bons à distribuer pour une période de 2 mois (avril-mai 2020) pour les nouveaux ménages IDPs et 1 mois (avril) pour les ménages communautés hôtes. ARDIL confirme faire cette distribution sans coûts opérationnels pour le PAM.

#### 4. Budget :

Le montant de la contribution du PAM pour la mise en œuvre des activités tenant compte du présent avenant se présente comme suit :

- 25 419 856 XOF pour l'avenant N°09
- 2 064 431 XOF pour l'avenant N°10
- 2 102 000 XOF pour le budget du COVID de l'avenant N°11
- 1 372 409 XOF pour le budget des IDPs de l'avenant N°11
- 0 XOF pour ce présent avenant
- Soit un total de **30 958 696 XOF** pour l'ensemble des activités.

#### 5. Autres dispositions

Toutes les dispositions de l'Accord initial ainsi que les termes d'obligations restent inchangées.

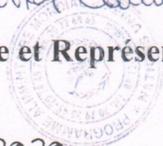
#### Pour le Programme Alimentaire Mondial

Nom : Silvia CARUSO

*Silvia Caruso*

Titre : Directrice et Représentante  
PAM Mali

Date : 27/04/2020



#### Pour le Partenaire Coopérant

Nom : Abdel Hamid MAIGA

Titre : Président

Date:

*27/04/2020*

